Comme chaque année, la CNT-SSE 31 et SUD Education 31 organisent conjointement un stage de 2 jours pour parler d'anti-hiérarchie et de pédagogies émancipatrices.

Cette année ce sera le jeudi 3 et vendredi 4 mai, au local de SUD Education 31 (52 rue babinet à Toulouse)

Ces deux journées de débat et de formation sont ouvertes à tous les personnels de l'Éducation Nationale. La participation à une formation syndicale reste de droit sur votre temps de travail. Il suffit d'en faire la demande au moins un mois à l'avance soit avant le 3 AVRIL 2018, à l'inspection académique (primaire), au chef d'établissement (secondaire) ou à la DPAE4 du Rectorat pour les Aed et AVS. Le stage se déroulera au local de SUD Éducation, 52 rue Babinet à Toulouse.

Jeudi 3 mai de 9h à 16h30

Jet, du CNRBE parisien, nous parlera de la logique globale du contrôle et
du fichage, dans toute la société puis plus spécifiquement dans
l'éducation de la maternelle à l'université, avec le LSUN (livret
scolaire unique numérique) et le LSL (livret scolaire lycéen), mais aussi
Affelnet, pronote et Parcoursup.
Yoann de la CNT 93 nous donnera des exemples concrets de résistance.
L'après-midi : travail en ateliers autour de la thématique « Ils ne sont forts que si nous sommes divisés ! »
Construire des luttes collectives :
comment ? lesquelles ?
Quel réseau de résistance face à ce projet de société imposé ?
Dans l'éducation nationale, dans la fonction publique, avec le secteur privé ?

Vendredi 4 mai de 9h à 16h30

Comment ne pas subir l'autorité des chefs et les pressions hérarchiques ?
Quid du PPCR ?
Nicolas Hernoult de SUD éduc 92 nous apportera des points juridiques
et concrets de resistance, sur le refus d'inspection et le PPCR.
Comment faire vivre notre liberté pédagogique pour créer une école
émancipatrice qui réponde aux envies et aux besoins de nos élèves ?
Le matin, mises en situation sous forme de théâtre forum suivies
d'un débat.
L'aprèsmidi :
ateliers pour produire des outils sur ces 2 thématiques (antihiérarchie et pédagogie émancipatrice).
Comment « s'autoriser à » ?
Mise en commun des productions
Bilan des 2 jours, suites à envisager.